

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE QUERBES  
225, avenue Bloomfield, Outremont (QC)  
H2V 3R6  
cpequerbes@bellnet.ca

Le 26 février 2020

À qui de droit,

**Objet : Dépôt d'une lettre d'opinion**

*À l'attention de Monsieur le maire d'arrondissement, Philipe Tomlinson.*

La présente est pour signifier notre profond désaccord quant à la nouvelle tarification exigée pour stationner sur le territoire de l'arrondissement Outremont.

Nous sommes un Centre de la petite enfance (CPE) jouxtant la même bâtisse que l'école Nouvelle-Querbes. Nous avons pignon sur rue depuis 1978, soit depuis plus de 40 ans. Notre CPE a, de fait, vu des générations d'enfants et de parents passer dans ses murs. Ces enfants et ces parents qui ont eux aussi forgé au fil des années une partie de l'identité outremontaise.

Vous savez sans doute que les CPE en tant qu'organismes à but non lucratif (OBNL) disposent de budgets extrêmement restreints et ne sont pas à même d'absorber un tel coût supplémentaire. Une telle dépense n'est pas envisageable et, de surcroît, nous semble totalement injustifiée.

Vous ne semblez pas tenir compte du fait que les travailleuses et travailleurs qui viennent à Outremont pour y gagner leur vie, y dépensent également : ils représentent eux aussi un réel apport pour l'économie d'Outremont en tant que consommateurs de biens et de services locaux (institutions, commerces, magasins, restaurants) et sont des facteurs de rayonnement de l'arrondissement à l'extérieur de ses limites, voire même de véritables «ambassadeurs». Ce ne sont pas des touristes ni de simples visiteurs : ils sont partie prenante de la vie et de

l'économie d'Outremont. Ce sont, encore une fois, des travailleuses et des travailleurs, employé-e-s d'institutions et de commerces qui participent au développement du tissu socio-économique et culturel de l'arrondissement.

Dans la situation actuelle de pénurie de main d'œuvre et faisant face à un défi réel de recrutement, notre CPE risque de perdre une partie de ses employé-e-s à cause notamment du coût prohibitif du stationnement qui était gratuit jusqu'alors. Avoir 1 200\$ à ajouter annuellement comme dépense, que ce soit au niveau de l'employeur à titre de nouveau poste budgétaire qu'au niveau de ses employé-e-s, à titre de nouvelle charge à comptabiliser dans leur budget personnel, est tout simplement du domaine de l'impossible.

Sachant que vous avez certainement à cœur l'avenir de tous ceux et toutes celles qui œuvrent sur votre territoire, qu'ils soient résidents ou non-résidents, nous sommes prêts, quant à nous, à faire notre part en participant aux efforts que vous avez entrepris pour le développement d'Outremont, mais ce, à hauteur d'hommes et de femmes responsables et conscients des enjeux soulevés pour tous et toutes.

Mettre les intérêts des résidents à l'avant-plan, n'implique certainement pas de tasser les non-résidents vers l'arrière.

Voici l'amendement que nous vous proposons :

***«Que la nouvelle tarification du stationnement soit de 100\$ (ou 140\$) par an pour les travailleurs et travailleuses concernés.»***

Vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à notre proposition, recevez, Monsieur le maire, nos sincères salutations.



---

Jacqueline Hekpazo  
Gestionnaire du CPE Querbes